

DEPARTEMENT POLITIQUE  
FEDERAL

Berne, le 4 mai 1977

VISITE OFFICIELLE A STOCKHOLM DE MONSIEUR P. GRABER,  
CONSEILLER FEDERAL, CHEF DU DEPARTEMENT POLITIQUE,  
DU 20 AU 24 AVRIL 1977

---

Délégation suédoise

Mme Karin Söder	Ministre des affaires étrangères
M. Sverker Aström	Secrétaire général
Mme Inga Thorsson	Secrétaire d'Etat, Président délégation suédoise Conférence désarmement
M. Leif Leifland	Ambassadeur, Chef Direction des affaires politiques
M. Knut Thyberg	Directeur, Chef 2ème Sous-Direction des affaires politiques (Europe, Amérique)
M. Oerjan Berner	Directeur, Chef 4ème Sous-Direction des affaires politiques (Nations Unies)
M. Jan Af Sillen	Directeur, Chef 3ème Sous-Direction des affaires politiques (Afrique, Asie)
M. Jan Lundvik	Sous-Directeur, Chef 1ère Sous-Direction des affaires politiques (pays nordiques et de l'Est, CSCE)
M. Henrik Liljegen	Sous-Directeur, Chef 5ème Sous-Direction des affaires politiques (désarmement, énergie nucléaire, politique de sécurité)
M. Bo Heinebaeck	Chef Section 3ème Sous-Direction des affaires politiques (Afrique)
M. Bertil Arvidson	Directeur, Négociateur CSCE
Mme Kerstin Asp	1er Secrétaire, 1ère Sous-Direction des affaires politiques (CSCE)
M. Goete Svensson	Ambassadeur (environnement)
M. Frank Belfrage	Directeur, Chef Sous-Direction des affaires multilatérales du Secrétariat d'Etat de la coopération (CCEI)
M. Stig Brattstroem	Directeur, Chef Sous-Direction des affaires multilatérales, Ministre commerce (CCEI)

- 2 -

Délégation suisse

M. le Conseiller fédéral P. Graber  
M. l'Ambassadeur A. Weitnauer  
M. l'Ambassadeur E. Stadelhofer  
M. l'Ambassadeur R. Bindschedler  
M. l'Ambassadeur F. de Ziegler  
M. l'Ambassadeur A. Hegner  
M. le Ministre J. Cuendet  
M. E. Andres  
M. H. Borner  
M. F. Nordmann

Thèmes des entretiens

1.	Problèmes liés à la sécurité de l'Europe du Nord	p. 3
2.	CDDH	p. 6
3.	CSCE	p. 7
4.	Désarmement	p. 12
5.	Environnement	p. 10
6.	Afrique	
	- Rhodésie	p. 17
	- Zaïre	p. 18
7.	CCEI	p. 15
8.	Sommet AELE	p. 9



COMPTE RENDU DES ENTRETIENS DU JEUDI 21 AVRIL

Mme Söder ouvre la séance en saluant ses hôtes suisses et en proposant d'adopter l'ordre du jour. Le Chef du Département la remercie, accepte l'ordre du jour et indique tout le prix qu'il attache à ces entretiens; il dit tout le plaisir qu'il a de se retrouver à Stockholm.

Point 1 de l'ordre du jour

Problèmes liés à la sécurité de l'Europe du Nord

Mme Söder : L'équilibre dans la région arctique est satisfaisant pour les super-puissances; le Nord de l'Europe est d'ailleurs la seule région où les deux super-puissances ne sont pas face à face : il y a en effet deux membres de l'OTAN qui sont le Danemark et la Norvège et deux neutres qui sont la Suède et la Finlande, la Suède occupant le centre de ce dispositif avec une forte défense. Tous les pays, y compris l'Union soviétique, ont intérêt au maintien de cette stabilité et les Suédois tout particulièrement. Dans la déclaration de politique étrangère que nous avons présentée au Parlement suédois, nous avons souligné cet intérêt et indiqué qu'un changement dans l'équilibre de la région aurait des conséquences pour toute l'Europe.

Il est vrai qu'on constate dans la presqu'île de Kola un effort d'armement soviétique, mais nous ne considérons pas qu'il s'agit-là d'une menace contre notre sécurité. Nous comprenons le besoin de protection de l'Union soviétique et la nécessité pour elle de garder ouvert l'accès maritime à l'Atlantique. Au surplus, notre défense est assez forte et nous nous efforçons de garder de bonnes relations avec l'Union soviétique.

Dans ce contexte, je désire évoquer les relations entre la Finlande et l'Union soviétique, qui revêtent une importance particulière et qui constituent une pièce importante qui ne devrait pas être modifiée, de manière à éviter d'accroître la dépendance de la Finlande par rapport à l'Union soviétique.

En effet, les Nordiques se sont comportés de manière à ne pas donner prétexte à l'Union soviétique d'évoquer la disposition du Pacte finno-soviétique qui prévoit des consultations en cas de menaces militaires.

Il convient de relever qu'en dépit de la situation particulière de la Finlande par rapport à l'Union soviétique, la Finlande a su acquérir un grand degré d'autonomie. Les relations que la Finlande a pu nouer avec la Communauté, l'AELE et le Conseil nordique sont d'importants résultats



- 4 -

pour la politique finlandaise. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les récentes complications qui ont surgi entre la Norvège et la Finlande à propos de la participation d'un corps militaire de la RFA à des manoeuvres en Norvège. Mais dans l'ensemble des relations nordiques, c'est une affaire marginale et mineure qui n'affecte pas l'équilibre général. Les représentations de la Finlande à cet égard doivent s'interpréter comme une manifestation d'indépendance dans le but d'éviter des revendications soviétiques sur la reprise des consultations.

La Suède tient donc à souligner que cet épisode ne modifie pas le tableau d'ensemble qui offre l'aspect d'un équilibre; au vu des différences de situation entre les pays nordiques, nous avons tous intérêt à le préserver. - Il nous intéresserait maintenant de savoir ce que vous en pensez.

M. Graber : Je vous remercie de ce tour d'horizon. C'est un chapitre de la sécurité européenne dont l'importance ne nous échappe pas. Vous jugez la situation avec un réalisme serein et réconfortant. Nous avons évidemment plus de peine à mesurer d'où nous sommes l'importance du renforcement de la marine soviétique et son activité croissante en Mer Blanche. Vous avez raison : il s'agit d'abord pour l'Union soviétique de préserver l'accès à l'Atlantique. Je n'ai pas de peine à partager le jugement optimiste que vous formulez sur les intentions de l'Union soviétique. Cependant, l'ennui est que lorsque les super-puissances prennent des mesures militaires, ce peut être purement défensif, mais cela peut aussi répondre à d'autres mobiles. Je suis donc heureux de votre sentiment de sécurité.

Il en va d'ailleurs de même au centre de l'Europe, où le renforcement manifeste du dispositif de l'Union soviétique peut aussi servir à autre chose qu'à la défense. En tout cas, nous sommes heureux de vous voir confiants dans la préservation de l'équilibre nordique, car nous sommes intéressés au maintien de l'équilibre dans l'ensemble du continent. Comment interprétez-vous l'intensification de la présence soviétique dans la Baltique ?

Mme Söder : Il y a une activité accrue de la marine soviétique dans la Baltique dont une partie touche l'Union soviétique et certaines questions se posent au sujet du partage des eaux. Nous avons des intérêts à sauvegarder de part et d'autre, mais nous sommes opposés à une régionalisation de la Baltique, à laquelle nous voulons conserver son caractère international. Les négociations que nous venons d'entamer à ce sujet avec l'Union soviétique seront difficiles.

M. Graber : Nous sommes prêts à tabler sur l'hypothèse que le développement militaire de l'Union soviétique répond à la fois au souvenir du traumatisme qu'elle a éprouvé au cours de la dernière guerre mondiale, comme si souvent dans son histoire, et à un besoin effréné d'accumuler du matériel pour se rassurer. C'est un besoin de sécurité excessif mais qui s'explique par le rappel de 1941 et par le manque de confiance accordé aux armées des autres pays de l'Est.



- 5 -

Mme Söder : En fait de matériel, il s'agit plus d'une modernisation que d'un renforcement, même si du point de vue militaire, les effets sont identiques. Un autre facteur qu'il ne faut pas oublier, c'est la présence de gisements de minerais dans la mer Arctique, que l'Union soviétique désire exploiter à un rythme modéré mais à l'abri des autres pays limitrophes. Or, il y a une forte concentration de pays intéressés et la volonté de l'Union soviétique de garder pour elle ces gisements est contraire à ses engagements internationaux, notamment au Traité du Spitzberg.

M. Aström : Il s'agit d'un traité multilatéral qui établit la souveraineté de la Norvège mais qui reconnaît que tous les Etats signataires peuvent exploiter les mines et envoyer du personnel à cet effet. Le seul pays qui en profite aujourd'hui est l'Union soviétique. La Suède a vendu la mine qu'elle possédait encore il y a trente ans. Seules la Norvège et l'Union soviétique y exploitent les ressources minérales. Il y a un litige portant sur l'interprétation de ce traité du Spitzberg entre la Norvège et l'Union soviétique à propos du nombre de travailleurs soviétiques séjournant dans la région et aussi de la durée de leur séjour : le traité interdit en effet l'établissement permanent des mineurs. Or, leurs femmes viennent parfois leur rendre visite.

Le problème le plus difficile porte sur l'usage que les pays autres que l'Union soviétique, et donc notamment la Norvège, pourraient faire des eaux territoriales du Spitzberg. C'est une question juridique fort complexe. La Norvège maintient que le Spitzberg n'a pas d'eaux territoriales en propre et qu'il est un prolongement du plateau continental norvégien, ce que conteste l'Union soviétique. Sur ce désaccord, la Suède n'a pas pris position. La question se pose de savoir si la Norvège doit ou non permettre aux autres pays signataires de pêcher dans les eaux entourant le Spitzberg. Si elle accorde ce droit aux signataires, c'est reconnaître un statut spécial du plateau continental. Si elle étend ce droit à d'autres pays que les signataires, elle crée d'autres difficultés.

Mme Söder : Ce qui est important, c'est le rythme d'exploitation auquel recourt l'Union soviétique. Mais nous maintenons une neutralité stricte dans cette affaire. A propos de neutralité, nos deux pays ont peut-être une vision un peu différente mais le nouveau gouvernement de la Suède souscrit à la politique de neutralité menée dans le passé, qui était d'ailleurs elle-même l'objet d'un consensus général depuis des décennies. Nous sommes également d'accord dans une très large mesure avec les efforts actifs qui ont été entrepris pour l'amélioration des relations internationales.

M. Graber : Nous n'avons aucune inquiétude sur la fidélité de la Suède à sa politique de neutralité. Il y a une différence de style par nature et par habitude. La Suisse, qui n'a jamais été une grande puissance, est naturellement réservée dans ses propos et ses jugements, mais elle par-

./.



- 6 -

participe activement aux développements de la politique internationale. Elle participe à tout sauf à l'Assemblée générale de l'ONU, et même là il existe un certain désir d'y participer.

Mme Söder : Chaque pays définit sa politique propre. La condition de notre force c'est notre indépendance, et c'est pourquoi il est possible de se rencontrer.

M. Graber : Et c'est pourquoi aussi nous n'avons jamais voulu, ni vous ni nous, former un bloc des neutres.

Mme Söder confirme que c'est en effet également la conception suédoise.

## Point 2 de l'ordre du jour

CDDH

M. Graber: La Conférence est entrée dans sa phase décisive, mais si l'on veut tirer une première moralité de ce long exercice qui dure maintenant depuis quatre ans, il faut admettre que c'était un pari audacieux, dans un monde de violence et de terrorisme, que d'appeler tous les Etats à lutter pour développer le droit humanitaire. Rarement conférence n'aura fait aussi clairement la démonstration que les principes auxquels les Occidentaux sont attachés, en raison de leur culture et de leur tradition, sont contestés dans le reste du monde. La notion du respect des droits de l'homme n'a pas cours ailleurs et il est difficile de trouver un langage commun, mais des progrès utiles ont été accomplis jusqu'ici, et le seront sûrement à l'avenir. Les résultats justifieront l'exercice, car il existe une volonté générale de collaborer et de trouver des compromis. Au passage, en ma qualité de Président de cette Conférence, je voudrais émettre un voeu. C'est qu'alors que nous luttons contre la montre, le problème des armes propres à causer des maux superflus, dont nous avons hérité en cours de route pour ainsi dire, ne vienne pas mettre en cause les autres résultats de la Conférence. Je vois un conflit au niveau de l'horaire de la Conférence qui est déjà très chargé, et je souhaiterais que vos représentants laissent se terminer la Conférence, quitte à reprendre ailleurs la question des armes.

Mme Söder : Tout comme la Suisse, nous sommes très actifs à la Conférence car nous estimons que ces questions sont très importantes. Nous sommes également très actifs sur la question des armes les plus cruelles, car nous devons arriver à des accords pour éviter l'utilisation du napalm et des armes à haute vélocité. J'apprécie beaucoup le travail de recherche en commun de nos deux pays là-dessus, car il est important d'arriver à certains résultats dans ce domaine. Je viens de recevoir un message : des groupes de travail ont été institués pour essayer d'aboutir.



- 7 -

M. Graber : Sur le fond, je suis tout à fait d'accord, mais en tant que Président, je crains le risque d'un retard de la Conférence qui serait imputable précisément à la création d'un trop grand nombre de groupes de travail. Il faut éviter de bâcler la Conférence et d'obtenir un résultat minable. Or, à cette session tout le monde est décidé à en finir; ce sera donc la dernière session, et personnellement, je penserais qu'il doit être possible de parler plus tard de cette question des armements.

Mme Söder : Le succès de la Conférence se mesurera aux résultats concrets et réels qu'elle pourra obtenir.

M. Graber : Mais je ne voudrais pas manquer de remercier les délégués de la Suède pour l'importance et la qualité du travail qu'ils fournissent.

### Point 3 de l'ordre du jour

#### CSCE

Mme Söder : Nous avons suivi avec un grand intérêt les développements de la Conférence de la sécurité qui avait constitué à Helsinki, il y a deux ans, un pas très important sur la voie de la détente. Depuis lors, les préparatifs en vue de Belgrade contribuent eux-mêmes à la détente et les contacts entre les Etats, qui ont eu lieu pendant ces réunions et dans l'intervalle qui sépare Helsinki de Belgrade, sont eux-mêmes un facteur important de détente. Il est important que Belgrade soit couronnée de succès, mais ce n'est qu'une séance dans une longue suite de réunions. Là, nous avons un point de vue commun. C'est que nous voudrions éviter de modifier le document final d'Helsinki. La Conférence de Belgrade aura trois tâches :

- a) vérifier l'application du traité,
- b) perfectionner les résultats de la Conférence pour améliorer la sécurité de l'Europe,
- c) décider de poursuivre ces contacts ultérieurement, c'est-à-dire après Belgrade, et décider de la nécessité d'une autre conférence.

Il est évident que le travail d'établissement d'un ordre du jour est important pour le succès de la Conférence de Belgrade. Il faut préciser \*) Helsinki n'est pas un acte juridique mais qu'il s'agit de déclarations de volonté convergentes. Pour nous, il y a lieu de voir ce que nous avons fait pour tenir nos promesses contenues dans ce document et il est important que dans nos rapports avec l'Est, nous montrions une certaine propension à l'autocritique. En Suède, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il n'était pas nécessaire, pour appliquer les dispositions de l'acte final d'Helsinki, de prévoir de nouvelles lois et nous avons passé en revue les questions culturelles et l'octroi de crédits.

\*) que l'Acte final d'



- 8 -

Une question à laquelle nous attachons beaucoup d'importance est celle des mesures aptes à créer la confiance, pour lesquelles nous avons déjà marqué notre intérêt à Helsinki. Nous désirons poursuivre sur cette voie. Nous pouvons rapporter que nous avons reçu une vingtaine de notifications de manoeuvres. Nous avons nous-mêmes notifié des manoeuvres et invité des observateurs; nous sommes conscients du fait que ces questions militaires feront l'objet de controverses à Belgrade, mais nous ne pouvons pas nous en détourner, car il s'agit d'établir des relations marquées du sceau de la confiance. Aussi sommes-nous prêts à faire des propositions dans ce domaine et nous serions heureux que d'autres neutres puissent nous appuyer. Il est important de se situer dans le cadre de l'Acte final d'Helsinki. Une autre question est celle des droits de l'homme, qui intéresse un large secteur de l'opinion (par exemple : la réunion des familles séparées). Les actes antidémocratiques sont propres à émouvoir l'opinion, cependant nous sommes tous conscients à l'Ouest qu'il convient d'observer une grande prudence pour éviter de donner l'impression d'un tribunal. Il y a donc un équilibre à tenir : constater ce qui a été fait en vue de poursuivre le dialogue et en vue de faire accepter la critique sans interrompre le processus de détente. Il est difficile de trouver la pondération nécessaire et il est important de pouvoir rendre compte de faits positifs intervenus dans le cadre de la réunion des familles.

M. Graber : Je vous remercie. Nos vues, de manière générale, convergent comme elles convergent d'ailleurs avec celles des autres pays du Conseil de l'Europe, ainsi que nous l'avons constaté à Strasbourg au mois de janvier. Qu'on se limite aux termes de l'Acte final, tout à fait d'accord. Qu'il y ait lieu de poursuivre l'effort et de convoquer une nouvelle conférence d'ici deux à trois ans, c'est évident. Que dans l'intervalle les experts s'efforcent de faire avancer la réalisation de l'Acte d'Helsinki dans le domaine concret, c'est aussi clair. Pour ce qui est des droits de l'homme, nous émettons la même constatation, mais les deux pays avec lesquels nous avons certaines difficultés pour la réunion des familles sont la RDA et la Roumanie. Nous sommes d'accord aussi, comme tout le monde, pour établir un inventaire ferme mais sans risquer la rupture. Donc il n'y a peut-être qu'une seule nuance entre nous, c'est celle des CBM, nous n'allons pas freiner votre enthousiasme, ni mettre les pieds contre le mur si des neutres amis prennent des initiatives dans ce domaine. Mais nous sommes prodigieusement sceptiques car, dans la réalité militaire, il faut admettre que ces mesures n'accroissent pas la sécurité de pays tels que les neutres. Aussi nous suivrons d'un oeil sympathique votre initiative mais notre bouche demeurera muette.

Mme Söder : C'est vrai qu'il y a un effet tangible au plan psychologique; c'est un facteur très important dans le processus de la détente qui permet entre autres de dédramatiser ce qui se passe au plan militaire. Il y a des mesures qu'on peut prendre, même à un niveau très modeste et nous poursuivrons dans cette voie dans le cadre des entretiens que les neutres auront au mois de mai, car nous espérons pouvoir nous mettre tous d'accord.



M. Graber : Vous ne nous convaincrez pas mais nous ne ferons rien pour vous gêner. Je reconnais qu'il y a une certaine importance sur le plan psychologique à se lancer dans de telles mesures, mais nous ne devons pas créer des illusions à travers les CBM : Helsinki avait suscité l'impression que la sécurité s'améliorerait. Or, il n'est pas vrai que les données de la sécurité ont été changées sous l'effet de la CSCE. Les CBM sont de petites mesures qui créent de grandes illusions. C'est donc une arme à double tranchant et quant à nous, nous préférons rester prudents et éviter de jeter de la poudre aux yeux et, soit dit en passant, je suis heureux de découvrir enfin quelque chose sur quoi nous ne sommes pas tout à fait d'accord.

Mme Söder : La détente est un processus très lent qu'il est difficile d'expliquer à une opinion impatiente et nous devons nous livrer à un travail d'information important, ce qui fait partie de notre engagement d'Helsinki.

### Point 8 de l'ordre du jour

#### Sommet de l'AELE

M. Graber : En bref, l'AELE a été le lieu d'une coopération harmonieuse. Ses buts principaux ont été atteints : abolir les barrières douanières et faciliter l'accord avec le Marché commun. Entre nos deux pays, la coopération au sein de l'AELE s'est développée et nous sommes d'accord sur la signification du prochain sommet de l'AELE qui se situe au moment où la grande zone de libre-échange englobant seize pays européens sera entièrement réalisée. Il s'agira de souligner la solidarité des membres et leur désir de développer encore la coopération entre eux, avec les membres de la CEE et avec le reste du monde. Un succès important qu'on peut relever ces dernières années a été le maintien de la liberté des échanges malgré la récession et les risques de protectionnisme. Le sommet doit aussi permettre aux membres de l'Association de souligner l'importance des échanges de vues dans les organisations multilatérales où ils se trouvent engagés : OCDE, CNUCED, GATT, CCEI. Nous sommes particulièrement intéressés aux Négociations Commerciales Multilatérales (Tokyo Round). Enfin, ce sommet doit permettre de mettre en relief l'organisation, dont les buts sont certes limités, mais qui a su se montrer efficace et dont le potentiel économique qu'elle représente n'est pas négligeable, puisqu'elle participe au commerce mondial pour 8 à 9 %. Nous tenons en particulier à ce que ce sommet recueille un bon écho au sein de la Communauté, ce qui renforcerait l'impulsion pour les efforts de coopération avec elle. Dans ce contexte, vous savez combien nous sommes intéressés à la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays européens désireux d'entrer dans le Marché commun (Espagne, Grèce, Portugal). Le sommet du mois de mai vient donc couronner l'étape décisive qui a été franchie.

Mme Söder : L'important c'est qu'en effet nous ayons un communiqué aussi complet que possible. Les Etats-Unis ont trop tendance à considérer la seule Europe du Marché commun. Nous devons arriver à élargir cet horizon. Nous nous félicitons des travaux de préparation entamés avec la Suisse et nous pensons que le sommet se prêtera à des échanges de vues informels pour discuter notamment du problème de la lutte contre le chômage et la récession.

La séance est interrompue à 12.50 h.



Point 5 de l'ordre du jourEnvironnement

Mme Söder : C'est un sujet qui prend une place croissante dans les relations internationales et qui est des plus importants pour le milieu humain, mais il y faut une base internationale. En Europe, la Commission économique européenne (ECE) offre un cadre de travail important à cet égard et nous constatons que la Suisse et la Suède ont pu y présenter des points de vue communs. Le résultat de la coopération étroite entre les deux délégations sur l'environnement a été très positif. La Suède souffre de pollutions transportées sur de longues distances (même la neige n'est plus tout à fait blanche) et dont la composante la plus dangereuse est l'anhydride sulfureux. Il en résulte une acidification des terres et des lacs, l'anéantissement complet de la vie piscicole et un ralentissement de la croissance des forêts en raison de la pauvreté de leur sol en calcaire. Cet état de choses est particulièrement alarmant pour la Suède et la Norvège, mais la preuve que cette question n'est pas limitée à la Norvège et à la Suède est que la moitié de la pollution provient de l'étranger. Nous avons établi des plans pour diminuer la pollution dans les sources, mais c'est insuffisant en raison de la cause externe de la pollution. Aussi est-il nécessaire d'harmoniser les dispositions légales en Europe pour venir à bout de la pollution. C'est pourquoi la Suède et la Norvège ont soulevé cette affaire au cours de la session du Comité sur l'environnement de la ECE, dans l'idée de présenter une convention sur la pollution. Nous avons rencontré beaucoup de sympathie mais également beaucoup de réserve, notamment de la part de la CEE. Nous espérons que cet intérêt favorisera la conclusion d'une authentique convention.

Il y a aussi une proposition soviétique d'organiser trois conférences : pollution, transports et énergie, comme suite à Helsinki. Pour ce qui est de celle sur l'environnement, c'est la seule qu'il vaille la peine de réaliser dans le cadre de la ECE, mais ce n'est pas le lieu où tenir la conférence ou le cadre qui doivent déterminer cette question. Nous estimons important d'arriver à un résultat positif. Nous insistons pour que la question "pollution" soit à l'ordre du jour et que la réunion qui en traitera soit à haut niveau. Mais la condition d'une telle réunion c'est qu'elle soit précédée de préparatifs sérieux. Que pense la Suisse de cette affaire ?

M. Aström : Notre objectif est d'arriver, dès la session actuelle de la ECE, à décider de convoquer une conférence spéciale sur l'environnement sous le parapluie de la ECE, mais pas nécessairement comme élément de la conférence. Il importe d'arriver dès maintenant à une décision précise qui permettrait de satisfaire en fait la revendication soviétique (bien qu'en réalité il n'y ait pas de liens). Nous pensons que cet argument peut convaincre la CEE qui veut faire un pas en direction de l'Union soviétique.

M. Graber : Je vous remercie de vos informations. J'ai reçu des nouvelles d'hier sur les travaux en commission à la 32e session de la ECE :



- 11 -

- 1) l'Union soviétique maintient sa position sur les trois conférences paneuropéennes, mais elle se montre plus flexible; elle est d'accord de traiter ses propositions dans le cadre d'une discussion générale sur les activités futures de la ECE, mais elle demande une résolution séparée sur les trois propositions;
- 2) les Neuf s'opposent à une résolution séparée mais ils sont prêts à faire figurer une proposition concernant l'environnement dans un texte sur les activités générales de la ECE; cela déboucherait sur une rencontre à haut niveau et un renvoi à la session de 1978;
- 3) les pays du Nord, en particulier la Norvège, soutiennent le projet en y greffant l'idée de rencontre à haut niveau relative à la pollution de l'air, à l'instar de l'environnement, qui donna lieu, en 1972, à la Conférence de Stockholm. C'est une idée sympathique que nous sommes prêts à appuyer. Mais l'Autriche a pris une position en flèche en marquant non seulement son intérêt pour l'environnement mais aussi pour les deux autres domaines envisagés par l'Union soviétique : transports et énergie. Ses efforts s'insèrent entre les propos des Neuf et les propos des autres Non-Neuf.

La Suisse n'est pas fixée quant à la procédure. Elle s'intéresse aux trois domaines; tout en donnant la priorité à la question de l'environnement, la Suisse reste ouverte sur la question de la forme, du niveau et du lieu de cette Conférence.

La Suisse s'est contentée pour le moment de manifester son intérêt général. Les Etats-Unis maintiennent les réserves qu'ils ont apportées au projet soviétique. En revanche, les projets du Nord rencontrent leur sympathie.

Mme Söder : Nous nous réjouissons de voir que la situation bouge dans le bon sens et va bientôt nous permettre de prendre des dispositions; il serait important de prendre la décision avant Belgrade pour préciser que la coopération européenne existe et éviter de devoir parler d'autre chose à la Conférence sur la sécurité. De toute façon, il est important que nous puissions nous servir de l'infrastructure qui existe déjà à ce sujet. Nous nous réjouissons qu'on porte attention à ces questions et surtout qu'on donne la priorité à l'environnement.

M. Graber : En dehors de notre intérêt propre, nous sommes conscients que votre initiative permet d'éviter de donner prise à l'opération de diversion que l'Union soviétique voudrait tenter avec les trois conférences.

Mme Söder : Nous partageons cette opinion et c'est pourquoi il importe de pouvoir fixer la date avant Belgrade.

M. Graber : Je crois que sur le fond, tout a été dit à Strasbourg. Il ne reste plus qu'à discuter la procédure et nous suggérerons qu'on ne reprenne pas la discussion sur le fond.

./.



## Point 4 de l'ordre du jour

### Désarmement

Mme Söder : Depuis de nombreuses années, la Suède a à coeur de promouvoir le désarmement mondial. A ce sujet, il existe un large consensus des partis politiques suédois. Cette concordance est d'ailleurs illustrée par la présence de Mme Thorsson, secrétaire d'Etat, qui avait déjà la responsabilité des questions du désarmement sous la précédente administration et qui est non seulement parmi nous pour démontrer la continuité de la ligne politique dans ce domaine mais aussi en raison de l'éminente qualité de son travail. Nous avons en effet présenté à Genève, à la Conférence du Comité du désarmement (CCD) un projet de traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (Comprehensive Test Ban, CTB) et nous l'avons fait parce que nous avons reçu des signes encourageants de la part des deux super-puissances. Il est réjouissant de constater que la nouvelle administration Carter en particulier montre un intérêt croissant pour l'arrêt des essais. C'est un problème qui intéresse toute la communauté internationale et pas seulement les super-puissances. Nous sommes désireux d'aboutir à un résultat au plus tard lors de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies qui sera consacrée au désarmement.

Sur un autre point, on pourrait à première vue éprouver un sentiment de pessimisme devant l'état de la négociation SALT. Mais si l'on étudie ce qui s'est passé à Moscou dans une perspective un peu plus large, on se rend compte qu'il s'agit tout au plus d'un heurt passager qui n'entravera pas durablement la poursuite des négociations. C'est probablement le comportement psychologique des Etats-Unis qui a déterminé la réaction de l'Union soviétique. Mais les Soviétiques réalisent que, placés dans l'obligation de dire non aux propositions américaines, ils ont terni leur profil pacifique. Il s'agissait d'un événement fortuit et les négociations vont se poursuivre. Nous avons donc lieu d'espérer que le projet suédois aboutira. D'ailleurs, nous lui avons conféré une physionomie aussi souple que possible, précisément afin de lui donner le maximum de chances. Pour tenir compte du facteur de la participation chinoise, nous avons proposé que les signataires aient la faculté de se retirer du traité si dans un délai déterminé tous les Etats nucléaires ne se liaient pas. Nous espérons que cette disposition facilitera l'acceptation du CTB par les Soviétiques, qui semblent s'être adoucis sur la question de la participation de la République populaire de Chine précisément.

Un autre point que nous voulons mentionner, c'est la session spéciale de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. La Suède attache une grande valeur à cette session et elle fera tout pour en faire une réussite. Elle a insisté sur la nécessité d'une préparation très soignée et elle fait partie du comité préparatoire de 54 membres chargés de mettre au point le programme de cette Assemblée. Il ne fait pas de doute que la question des armes nucléaires sera le problème central de cette manifestation.

Une autre question à laquelle nous tenons, c'est la relation entre le désarmement et la coopération avec le tiers-monde. Au lieu de continuer



- 13 -

à amasser des armes destructrices, il faudrait consacrer les ressources qu'on y emploie à améliorer les conditions de vie dans le tiers-monde, car nous considérons qu'une des menaces les plus importantes qui pèsent sur la paix, c'est précisément le danger que le tiers-monde ne dispose pas du nécessaire. Mais je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet qui fait plus précisément l'objet du point Nord-Sud.

M. Graber : Si vous êtes d'accord, je céderai la parole à mon spécialiste de ces questions, l'Ambassadeur Bindschedler.

M. Bindschedler : J'ai déjà pu m'entretenir longuement avec Mme Thorsson et nous sommes tombés largement d'accord dans l'appréciation de la situation. Je tiens à la remercier pour cette discussion si intéressante. Je voudrais dire quelques mots de trois sujets : 1) la CCD, 2) les armes nucléaires, 3) la session spéciale de l'ONU.

1) CTB. Nous sommes d'avis que la question est mûre et que votre projet est adéquat. On peut manifester un certain optimisme du fait que l'Union soviétique a admis le principe de l'inspection sur place, certes sur une base volontaire : et cela constitue un pas en avant. Sur la Chine, je n'ai rien à ajouter à vos considérations, si ce n'est qu'à l'arrière-plan des SALT, le poids de la Chine ne cessera de croître, ce qui augmente l'intérêt pour les deux super-puissances de conclure les pourparlers.

2) Pour ce qui est des armes chimiques qui font l'objet d'un projet présenté par les Britanniques, nous sommes pessimistes car il n'y a pas de solution. Même de petits laboratoires employant cinq personnes suffiraient théoriquement à fabriquer des gaz mortels dont les deux composantes qui sont connues jouent un grand rôle dans la protection civile. Le danger d'un abus est donc considérable et même si le projet anglais prenait corps, il n'éliminera pas la méfiance. Enfin, concernant la convention interdisant toute modification de l'environnement à des fins militaires (ENMOD), le projet paraît acceptable en gros et quelque chose pourrait être fait. Il est vrai que les expériences américaines au Viet-Nam n'étaient pas très engageantes et qu'on peut renoncer à ce type d'armes sans dommage.

### Armes nucléaires

1) Nous partageons votre appréciation des SALT. Les propositions américaines ont trop mis l'accent sur les avantages que les Etats-Unis pouvaient retirer de la négociation car l'Union soviétique aurait dû détruire un nombre plus élevé de missiles. D'autre part, les Cruise missiles doivent figurer dans la négociation; la difficulté provient du fait que le contrôle de leur utilisation n'est pas possible par satellites. Il s'agit de fixer une limite à leur distance d'engagement.

2) Les Cruise missiles effacent la ligne de démarcation qui existait entre armes nucléaires et armes conventionnelles. Il est difficile de concevoir un véritable accord sans qu'une solution soit trouvée à ce problème. Aussi peut-on prévoir qu'à défaut les deux parties admettront de reconduire l'accord SALT I.



- 14 -

Pour ce qui est de la non-prolifération, la Suisse est favorable à ce but. C'est en effet un intérêt général dans le monde qui commande de mettre fin à la prolifération nucléaire. Mais nous insisterons, en notre qualité toute fraîche de membre du Club de Londres, pour des contre-prestations au sens de l'article 4 du Traité de non-prolifération qui prévoit justement l'obligation d'une coopération dans l'utilisation pacifique de l'atome. Aussi, pour rendre l'adhésion agréable au plus grand nombre d'Etats et les amener à accepter les directives en matière d'exportation, il faut leur proposer une contre-prestation et assurer l'approvisionnement en combustibles des pays concernés. Nous sommes persuadés pour notre part que si on créait un tel équilibre et qu'on donnait toutes assurances au Brésil et à l'Argentine pour favoriser leur accès à la technologie nucléaire pacifique, on rendrait le Traité de non-prolifération plus attirant pour ces pays qu'en utilisant la menace comme on fait maintenant, où l'on a tendance à recourir aux embargos qui ne règlent rien.

Je voudrais dire un mot de l'initiative des pays du Pacte de Varsovie d'un accord concernant l'engagement à ne pas recourir les premiers à une attaque atomique (non first A-strike). C'est une bonne idée qui est d'ailleurs déjà réalisée puisque tous les calculs stratégiques se fondent sur le "second strike capacity", mais c'est une idée qui n'est pas réaliste en Europe car elle s'oppose précisément à toute la stratégie de l'OTAN pour laquelle la menace nucléaire est essentielle. J'ai eu l'occasion d'émettre cette idée lors des entretiens que j'ai eus récemment à Moscou et je serais intéressé de savoir comment vous voyez les choses. Il me semble que l'Union soviétique n'a pas encore décidé si elle soulèvera ce problème à Belgrade ou non, ni comment à cet égard fonctionnerait la coordination entre les pays de l'Est.

A propos des zones dénucléarisées, en fait, elles existent déjà partiellement puisque le problème consiste à échanger le respect d'une telle zone par les Etats nucléaires contre le renoncement, par les pays de la zone, à acquérir des armes nucléaires. A cet égard, les deux protocoles du Traité du Tlaletco sont plus importants que le Traité lui-même. En Europe, une zone dénucléarisée devrait inclure le territoire de l'Union soviétique et éventuellement, en Europe centrale, on pourrait imaginer un couloir comprenant la Suisse, l'Autriche et la Yougoslavie. C'est une idée à suivre.

3) Pour ce qui est de la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, nous n'avons aucun commentaire à vous soumettre, si ce n'est qu'en notre qualité de non-membre, nous ne pourrions pas participer à cette session. A mon avis, cette manifestation géante devrait aller au-delà de la propagande et réaliser des choses concrètes. Si à la CDDH, on n'arrive pas à un accord sur les armes de petit calibre, à haute vélocité et propres à causer des maux superflus, on pourrait imaginer que l'ONU vote une résolution ayant pour objet de convoquer une conférence spéciale afin d'en débattre - une conférence spéciale et non une session de l'Assemblée générale pour éviter de s'enfermer dans les mécanismes de l'ONU. Aussi, nous vous demandons ce qu'il y a de concret à attendre de cette assemblée générale.



Mme Söder : Pour ce qui est du projet d'interdire le recours à la première attaque nucléaire, ce n'est pas un problème central du désarmement. Quant aux zones dénucléarisées, le problème n'est bien sûr pas les pays nordiques, mais les zones limitrophes de l'Union soviétique et rien ne donne à penser que l'Union soviétique soit disposée à collaborer dans l'établissement d'une telle zone. Le seul projet qui a des chances d'aboutir dans cet esprit, c'est le CTB qui représenterait le premier pas vers l'abolition des armes atomiques.

Mme Thorsson remercie M. Bindschedler de l'appui qu'il donne à la Suède pour le CTB. Nous pensons arriver à un résultat effectif à Genève. Pour ce qui est des armes chimiques, nous partageons le point de vue de M. Bindschedler sur le contrôle. A Genève, on s'achemine vers un accord portant sur l'étendue de la Convention, non sur le contrôle. Nous pensons qu'il appartiendra à un groupe de négociation de se réunir pour recevoir le projet d'accord que les super-puissances mettront au point. Il s'agira probablement d'un texte portant sur l'interdiction des armes les plus meurtrières. Pour ce qui est de l'ENMOD, nous approuvons ce projet à condition que les plaintes ne soient pas soumises au seul Conseil de sécurité mais parallèlement à un Comité consultatif dont nous souhaitons le renforcement et qui garantirait un degré plus élevé de démocratie dans l'administration du Traité. Pour l'Assemblée générale, nous sommes tout à fait d'accord qu'il ne faut pas la transformer en un exercice de propagande. D'ailleurs la caractéristique des documents de travail que les pays non alignés promoteurs de cette idée ont déjà fait circuler est qu'ils contiennent justement très peu de propagande. Nous considérons cette session comme un premier pas et le travail du désarmement entre dorénavant dans une nouvelle phase.

Nous sommes bien conscients qu'il n'est pas question de mener une véritable négociation à l'occasion de cette session, d'où l'utilisation au maximum du temps qui nous reste pour préparer cette session. Notre idée c'est d'être prêts avec un texte bien élaboré, en tout cas en ce qui concerne le CTB, et pour le reste nous espérons pouvoir rendre compte de progrès dans le domaine des armes chimiques. Si nous voulons que les super-puissances progressent dans le secteur des SALT, notre idée est que l'Assemblée générale devra approuver une déclaration de principe, un programme d'action et la révision des instances internationales qui s'occupent du désarmement.

#### Point 7 de l'ordre du jour

#### C C E I

M. Graber : La CCEI est à la veille d'entrer dans sa phase décisive qui est celle de la négociation proprement dite. Nous constatons que la situation qui était bloquée en raison de la répugnance de l'administration américaine sortant de charge à s'engager peut être considérée aujourd'hui au contraire comme débloquée et il semble que la nouvelle administration américaine a assoupli son attitude, que d'autre part les Neuf ont fini par trouver un terrain d'entente. Nous sommes à la veille de la conférence



- 16 -

des co-présidents de la fin avril. Pour éviter un échec, le G8 s'est mis d'accord sur les positions que Mac Eachen devrait faire connaître à Perez Guerrero afin de bien préciser le contour des concessions maximum que le G8 est prêt à accepter.

Pour ce qui est de la substance, il y a d'abord la question du transfert de ressources du Nord vers le Sud. J'aimerais savoir comment la Suède envisage de s'associer à l'action spéciale proposée par la CEE. Le montant total d'un milliard de dollars ou plus vous paraît-il suffisant et acceptable pour les 19 ? La Suisse pour sa part, comme vous le savez, est handicapée par le vote populaire sur l'AID et elle essaie de trouver une autre voie pour apporter sa contribution. Elle espère y parvenir par une action accrue de désendettement en faveur des pays en développement les plus pauvres. Il est également possible qu'elle envisage de participer au fonds spécial du Fonds monétaire (Trust Fund).

Mme Söder : Du côté suédois, nous avons travaillé activement pour alléger la dette des pays en développement dans le cadre de la CCEI et nous avons l'impression que les Etats qui s'étaient montrés hostiles à ce projet s'en rapprochent actuellement. A nos yeux, ce projet revêt une importance particulière mais il faut que les allègements profitent vraiment aux pays les plus pauvres.

M. Graber : Lors de ma récente rencontre avec le Premier Ministre français, j'ai en effet pu constater une évolution de la France dans ce domaine, mais sous condition absolue que le désendettement profite aux pays les plus pauvres.

Mme Söder : Ce qui compte, c'est d'arriver à produire quelques résultats concrets, sinon les pays en développement perdront confiance.

M. Graber : Ils ont raison d'attendre des sacrifices concrets de notre part.

M. Weitnauer : A part les prestations financières, il y a encore tout le secteur des matières premières et la question du fonds de péréquation sur lequel les G8 ne sont pas entièrement d'accord.

M. Graber : Au fond, l'utilité de la communication de Mac Eachen à Perez Guerrero est d'attirer l'attention sur ce qu'il est réaliste d'attendre des G8 pour éviter des revendications excessives des G19.

M. Weitnauer : Il y a également le problème des flux privés, des exportations de capitaux que pratique la Suisse. Il convient de créer dans les pays en développement des conditions favorables à l'exportation des capitaux.

Mme Söder : C'est en effet une question difficile mais il faut la résoudre pour faciliter l'accès des pays en développement au marché des capitaux.



- 17 -

M. Graber : Nous envisageons l'octroi d'une garantie de l'Etat ou de la Banque nationale à ces capitaux qui, sinon, se dirigeraient ailleurs que vers les pays en développement. Maintenant il nous intéresserait de savoir comment vous concevez le follow up de la conférence, dont nous sommes partisans en principe.

Mme Söder : Nous voyons la nécessité de poursuivre ce dialogue

- a) au sein des organes spécialisés des Nations Unies,
- b) pour ce qui est du problème global de l'énergie dans le cadre d'un forum ad hoc...

M. Graber : ... qui n'existe justement pas.

Mme Söder : Il devra être implanté au sein de l'ONU mais cela ne signifie pas qu'il faudra dissoudre les organes existants.

M. Weitnauer : La CCEI devrait aboutir à la création d'une enceinte où les producteurs et les consommateurs de pétrole puissent se retrouver.

Mme Söder : Oui, car il est évident que l'action des pays de l'OPEP a une incidence sur l'issue du dialogue Nord-Sud.

M. Aström : Il y a différentes solutions dont l'une est en effet de continuer à faire fonctionner la Commission sur l'énergie.

La séance est interrompue pour permettre au Chef du Département d'accomplir ses visites protocolaires au Roi et au Premier Ministre. Elle reprend à 17.20 h.

#### Point 6 de l'ordre du jour

##### Rhodésie

Mme Söder : Dans l'intervalle, nous avons reçu la visite du Révérend Sithole, un des dirigeants nationalistes rhodésiens, qui m'a fait part de son point de vue sur les nouvelles propositions britanniques de réunir une conférence constitutionnelle. Il s'est montré positif sur le projet du Dr Owen mais la conférence devrait avoir lieu ailleurs qu'à Genève. Certains points du projet Owen rendent les nationalistes pessimistes, particulièrement l'idée d'une co-présidence des Etats-Unis, car cela pourrait entraîner une revendication analogue de l'Union soviétique, alors que le succès d'une telle conférence serait plus probable si les super-puissances restaient en dehors. En revanche, "les Etats du front" auraient leur place malgré une certaine déception qu'éprouve le Révérend Sithole, qui redoute que la présence de ces Etats n'ait une influence négative sur le "front patriotique".



- 18 -

La décision des "Etats du front" de ne reconnaître désormais que les mouvements de NKMO et de MUGABE n'a pas été approuvée par la majorité des pays africains, qui s'en sont distancés. La collaboration avec l'Evêque Muzorewa fonctionne, ce qui est une condition sine qua non du succès. Il pense que le Royaume-Uni n'a qu'une possibilité limitée d'influencer le cours des événements, malgré la responsabilité que porte la Grande-Bretagne dans la situation. Il s'agit de convaincre Smith de l'importance de passer à un régime majoritaire. Ce qui est particulièrement intéressant dans ce compte rendu, c'est le jugement selon lequel la participation des "Etats du front" à la négociation aurait un effet négatif, mais le Zimbabwe a à coeur de décider lui-même de son sort et il a intérêt à ce que la Suède diffuse cette opinion en faveur d'une transition modérée vers le Black Majority Rule. Il est vrai que ce n'est là qu'un des problèmes de l'Afrique australe.

M. Graber : C'est très intéressant et instructif, mais je suis perplexe, car on n'avance pas.

### Zaïre

M. Graber : J'évoquerai le problème du Zaïre. Les modérés en Afrique n'ont pas caché leur crainte devant l'évolution de la situation et Léopold Senghor est encore tout choqué de ce qui s'est passé en Angola. Or, la France désire garder la confiance des pays de la zone monétaire. Si on laisse le Zaïre s'effondrer sous les coups des mercenaires, c'est le château de cartes qui s'abat et le Maroc est menacé à son tour. Après le Zaïre, pourquoi pas le Maroc ? Aussi, sommes-nous convaincus que la France a rendu un service immense au dernier moment, s'il n'était pas déjà trop tard. Dans le rapport de forces en présence et dans ce contexte, le point de savoir si Mobutu est un bon chef d'Etat ou non devient tout à fait secondaire. Il a tout de même le mérite d'avoir su instaurer l'unité du pays, ce qui n'est pas rien. Le fait qu'il y ait aussi des côtés peu sympathiques, des abus, de la corruption, n'est pas déterminant pour les événements que nous traversons. En face se trouve l'Angola; or, sans les Cubains, ce serait là-bas le chaos. L'essentiel de ce qui se passe au Zaïre, c'est une opération militaire extérieure qui se produit avec l'appui, voire à l'instigation des Cubains, et c'est très grave. Il est donc très utile que la France réagisse pour une fois, ce qui lui a valu d'ailleurs des applaudissements discrets de la Communauté.

Mme Söder : Je désire vous faire part d'un câble que nous venons de recevoir d'Amsterdam où s'est tenue la semaine dernière une réunion de l'Internationale socialiste. Deferre a attaqué l'intervention de la France, ce qui irrita plusieurs des participants et conduisit à son isolement. Il a été attaqué assez violemment par les Africains, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Sénégal et l'île Maurice. Les autres socialistes européens n'ont pas volé à son secours.



- 19 -

M. Graber : Je pense que l'explication de cette attitude est à chercher tout d'abord dans le régime électoral français, qui contraint la gauche à saisir toute occasion pour s'en prendre au Gouvernement. Nous avons quant à nous des régimes qui nous mettent à l'abri du danger de la bipolarisation.

Mme Söder : Je m'attends à devoir répondre la semaine prochaine au Parlement aux interventions de trois ou quatre députés socialistes et autres sur cette affaire du Zaïre.

M. Graber : C'est une forme de dialectique.

La séance prend fin à 18.15 h.



Copie verteDEPARTEMENT POLITIQUE  
FEDERAL

Berne, le 4 mai 1977

p.B.15.21.Su. - NF/zü

CONFIDENTIELLISTE DE DISTRIBUTION

Aux Représentations diplomatiques suisses

Monsieur l'Ambassadeur A. Weitnauer  
 Monsieur l'Ambassadeur P.R. Jolles  
 Monsieur l'Ambassadeur R. Bindschedler  
 Monsieur l'Ambassadeur F. de Ziegler  
 Monsieur l'Ambassadeur E. Diez  
 Monsieur l'Ambassadeur A. Janner  
 Monsieur l'Ambassadeur M. Heimo  
 Monsieur l'Ambassadeur J. Iselin  
 Monsieur l'Ambassadeur A. Hegner  
 Monsieur l'Ambassadeur F. Rothenbühler  
 Monsieur l'Ambassadeur K. Jacobi  
 Monsieur l'Ambassadeur A. Dunkel  
 Monsieur l'Ambassadeur P. Bettschart  
 Monsieur le Ministre C. Sommaruga  
 Monsieur le Ministre Ph. Lévy  
 Madame le Ministre F. Pometta  
 Monsieur le Ministre J. Cuendet  
 Monsieur le Ministre M. Jaccard  
 Monsieur le Ministre J. Monnier  
 Monsieur le Ministre J. Zwahlen  
 Monsieur L. Meier  
 Monsieur B. Dumont  
 Monsieur Th. Raeber  
 Monsieur R. Wilhelm  
 Monsieur E. Andres  
 Monsieur F. Dubois  
 Monsieur F. Muheim  
 Monsieur F. Blankart  
 Monsieur H. Kaufmann  
 Monsieur Y. Moret  
 Monsieur C. Caratsch  
 Monsieur H. Renk  
 Monsieur A. Greber  
 Monsieur P. Troendle  
 Monsieur J. Bucher  
 Monsieur H. Cuennet  
 Madame S. Michl  
 Monsieur M. Conus  
 Monsieur A. Saluz  
 Monsieur W. Weibel

Divisionnaire C. Weidenmann, Groupement de l'Etat-Major  
général du Département militaire fédéral (2 ex.)

Division du commerce du Département fédéral  
de l'économie publique (10 ex.)

+ M. Quinche + M. K. Wyss  
 + M. P. Vogler  
 + M. A. Lacher (15 ex)  
 + M. P. Stauffer  
 + M. H. von Arx



EIDGENOESSISCHES POLITISCHES  
DEPARTEMENT

3003 Bern, den 4.5.1977

Informations- und Pressedienst

V E R S A N D L I S T E

Betrifft: Visite officielle en Suède du Chef du Département  
(20 au 24 avril 1977)  
Compte rendu des entretiens

DIPLOMATISCHE VERTRETUNGEN

Abidjan	Guatemala	Ottawa
Addis Abeba	Hanoi	Paris
Akkra	Havanna	Paris / OECD
Algier	Helsinki	Paris / UNESCO
Amman	Islamabad	Peking
Ankara	Jakarta	Prag
Asuncion	Kairo	Pretoria
Athen	Khartoum	Quito
Bagdad	Kigali	Rabat
Bangkok	Kinshasa	Rom
Beirut	Köln	San José
Belgrad	Kopenhagen	San Salvador
Berlin / DDR	Kuala Lumpur	Santiago de Chile
Bogota	Kuwait	Singapur
Brasilia	Lagos	Sofia
Brüssel	La Paz	Strassburg / Europarat
Brüssel / Mission	Lima	Stockholm
Budapest	Lissabon	Söul
Buenos Aires	London	Tananarive
Bukarest	Luxemburg	Teheran
Canberra	Madrid	Tel Aviv
Caracas	Manila	Tokio
Conakry	Mexiko	Tripolis
Dacca	Monrovia	Tunis
Dakar	Montevideo	Warschau
Damaskus	Moskau	Washington
Dar es Salaam	Nairobi	Wellington
Den Haag	New Delhi	Wien
Djeddah	New York / UNO	Yaoundé
Dublin	Oslo	Genf / ONU / OI
	Luanda	délégation AELE
	Maputo	
	Panmunjom	

GENERALKONSULATE:

~~Hong Kong~~  
~~Mailand~~  
~~München~~  
~~New York~~  
~~Frankfurt~~

~~98~~ Vertretungen  
~~+ 5~~ Generalkonsulate  
~~98~~ Total  
=====